

Date d'émission Aucune donnée disponible

Date de révision 10-déc.-2019

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Penetrating Stain Pickling White

Autres moyens d'identification

Code du produit C41404

SKU(s) C41404, C41416

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible

Restrictions d'utilisation
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Old Masters
303 19th St. SE
Orange City, IA 51041
Phone: 712-737-4993
Fax: 712-737-4997

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

| | |
|--|--------------|
| Sensibilisation de la peau | Catégorie 1 |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Catégorie 1B |
| Cancérogénicité | Catégorie 1B |
| Toxicité par aspiration | Catégorie 1 |
| Liquides inflammables | Catégorie 3 |

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée
Peut induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide et vapeurs inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané Provoque une légère irritation cutanée

Toxicité aiguë inconnue 71.87 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
18.6 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
71.87 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
71.87 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
70.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|-----------------------------------|------------|------------|---|---|
| Mineral Spirits (Rule 66) | 64742-47-8 | 30 - 60 | - | - |
| Titanium dioxide | 13463-67-7 | 10 - 30 | - | - |
| Solvent Naphtha, Medium Aliphatic | 64742-88-7 | 5 - 10 | - | - |
| Xylene | 1330-20-7 | 1 - 5 | - | - |
| Methyl Ethyl Ketoxime | 96-29-7 | 0.1 - 1 | - | - |
| Ethyl Benzene | 100-41-4 | 0.1 - 1 | - | - |
| Mineral Spirits | 64742-48-9 | 0.1 - 1 | - | - |

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes. En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres informations Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|---|--|
| Méthodes de confinement | Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. |
| Méthodes de nettoyage | Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. |
| Prévention des dangers secondaires | Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement. |

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

| | |
|--|--|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. |
|--|--|

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

| | |
|---------------------------------|--|
| Conditions d'entreposage | Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clé. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières. |
|---------------------------------|--|

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Alberta | Colombie-Britannique | TWA - Ontario | Québec |
|---|--|---|-------------------------------|--|
| Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8 | | TWA: 200 mg/m ³ Skin | | |
| Titanium dioxide 13463-67-7 | TWA: 10 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ | TWA: 10 mg/m ³ |
| Xylene 1330-20-7 | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³ | TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm | TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³ |
| Ethyl Benzene 100-41-4 | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m ³ | TWA: 20 ppm | TWA: 20 ppm | TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m ³ |

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Aucun renseignement disponible
Couleur Aucun renseignement disponible
Odeur Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|--------------------------|----------------------------|
| pH | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | >= 80 °C / 176 °F | |
| Point d'éclair | 39 °C / 102 °F | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | 1.02 | |
| Solubilité dans l'eau | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

| | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|-------------|
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. | |

Autres informations

| | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | 8.47 lbs/gal |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |
| Actual VOC (grams/liter) | 548 |
| EPA VOC (grams/liter) | 548.9 |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|---|
| Réactivité | Aucun renseignement disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Risques de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles. |
| Matières incompatibles | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact avec les yeux | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. |
| Contact avec la peau | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| Ingestion | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. |
|------------------|---|

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

| | |
|---|----------------|
| ETAmél (orale) | 8,960.00 mg/kg |
| ETAmél (cutané) | 3,197.00 mg/kg |
| ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) | 40.40 mg/l |

Toxicité aiguë inconnue 71.87 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 18.6 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 71.87 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 71.87 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 70.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|-----------------------|--|--|
| Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8 | > 5000 mg/kg (Rat) | > 2000 mg/kg (Rabbit) | > 5.2 mg/L (Rat) 4 h |
| Titanium dioxide 13463-67-7 | > 10000 mg/kg (Rat) | - | - |
| Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7 | > 25 mL/kg (Rat) | > 3000 mg/kg (Rabbit) | > 13 mg/L (Rat) 4 h |
| Xylene 1330-20-7 | = 3500 mg/kg (Rat) | > 4350 mg/kg (Rabbit) > 1700 mg/kg (Rabbit) | = 5000 ppm (Rat) 4 h = 29.08 mg/L (Rat) 4 h |
| Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7 | = 930 mg/kg (Rat) | 1000 - 1800 mg/kg (Rabbit) | > 4800 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Ethyl Benzene 100-41-4 | = 3500 mg/kg (Rat) | = 15400 mg/kg (Rabbit) | = 17.4 mg/L (Rat) 4 h |
| Mineral Spirits 64742-48-9 | > 6000 mg/kg (Rat) | > 3160 mg/kg (Rabbit) | > 8500 mg/m ³ (Rat) 4 h |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un mutagène connu ou suspecté.

Cancérogénicité Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--------------------------------|-------|----------|-----|------|
| Titanium dioxide 13463-67-7 | - | Group 2B | - | X |
| Xylene 1330-20-7 | - | Group 3 | - | - |
| Ethyl Benzene 100-41-4 | A3 | Group 2B | - | X |

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

| | |
|--------------------------------------|---|
| Toxicité pour la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucun renseignement disponible. |
| Effets sur les organes cibles | Poumons, Appareil respiratoire. |
| Danger par aspiration | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|---|---|---|-----------------------------------|--|
| Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8 | - | 45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 2.2: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static | - | 4720: 96 h Den-dronereides heteropoda mg/L LC50 |
| Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7 | 450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 | 800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | - | 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| Xylene 1330-20-7 | - | 13.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 13.5 - 17.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 2.661 - 4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 30.26 - 40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 19: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 7.711 - 9.591: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 13.1 - 16.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through | - | 3.82: 48 h water flea mg/L EC50 0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L LC50 |
| Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7 | 83: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 | 777 - 914: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 760: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 320 - 1000: 96 h Leuciscus idus mg/L | - | 750: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |

| | | LC50 static | | |
|-------------------------------|---|--|---|--|
| Ethyl Benzene 100-41-4 | 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 | 11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | - | 1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| Mineral Spirits 64742-48-9 | - | 2200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 | - | 2.6: 96 h Chaetogammarus marinus mg/L LC50 |

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

**Renseignements sur les
composants**

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|----------------------------------|------------------------|
| Xylene 1330-20-7 | 3.15 |
| Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7 | 0.65 |
| Ethyl Benzene 100-41-4 | 3.2 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits
inutilisés** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Non réglementé

DOT Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|------------------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| LIS/LES | Est conforme à (aux) * |
| EINECS/ELINCS | Est conforme à (aux) * |
| ENCS | N'est pas conforme à (aux) * |
| IECSC | Est conforme à (aux) * |
| KECL | N'est pas conforme à (aux) * |
| PICCS | N'est pas conforme à (aux) * |
| AICS | N'est pas conforme à (aux) * |

* This product contains an unknown chemical, therefore, this product's compliance to the inventory list is NOT DETERMINED

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | | | | |
|-------------|--------------------------------|-------------------------|----------------------------|--|
| NFPA | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité 2 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - |
| HMIS | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité 2 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle X |

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|----------------|--------------------------------------|-------------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation de la peau |

Date de révision 10-déc.-2019

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet

sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique